PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N° 4
Approbation - 2024

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

REGLEMENT

C.3.1- Prescriptions d'urbanisme



MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Champagne-au-Mont-d'Or

☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)

☒ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)

☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)

☐ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)

☐ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)

☐ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)

☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)

☐ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)

☒ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)

☒ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)

☒ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)

☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE
Champagne-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
4	Boulevard de la République de : Rue Ampère à : Boulevard de la République	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
6	Rue Dellevaux de : Rue Dominique Vincent à : Avenue de Lanessan	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
13	Rue Jean-Claude Bartet de : Rue Armand Bancilhon à : Avenue de Champagne	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
14	Rue Simon Buisson de : Rue Louis Juttet à : Rue Jean-Claude Bartet	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
16	Chemin de l'Epoux de : Rue des Rosiéristes à : Rue des Aulnes	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
22	Impasse des Anciennes Vignes de : Chemin du Tronchon à : En Impasse	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
23	Création d'une aire de retournement de : Rue Jean-Elysée Dupuy à : Sans voie aboutissante	Création de voie	METROPOLE DE LYON
27	Avenue Général de Gaulle : RD 306 (ex RN 6) de : Chemin du Tronchon à : Chemin de l'Epoux	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
28	Voie nouvelle de : Chemin des Anciennes Vignes à : Chemin de Paisy	Création de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES
Champagne-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
3	de : Boulevard de la République à : Rue Louis Juttet	COMMUNE	5m
4	de : Rue Jean-Claude Bartet à : Avenue de Lanessan	METROPOLE DE LYON	10m
6	de : Avenue de Lanessan à : Boulevard de la République	COMMUNE	15m

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
Champagne-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
1	Boulevard de la République	EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE	COMMUNE

ESPACES BOISES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)
Champagne-au-Mont-d'Or

Sujet	Localisation	Observations
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Avenue de Lanessan, angle chemin de la Voutillière.	Deux cèdres aux branches enchevêtrées. Essence commune mais bon état. Position remarquable en bordure de carrefour marquant l'entrée de la commune.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Avenue de Lanessan, angle chemin de la Voutillière.	Deux cèdres aux branches enchevêtrées. Essence commune mais bon état. Position remarquable en bordure de carrefour marquant l'entrée de la commune.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	18, rue Louis Juttet.	Arbre de grand développement en bonne santé, débordant sur la rue très fréquentée reliant Ecully à Champagne au Mont d'Or, mais aussi l'autoroute A6 et les Monts d'Or.
TILLIA CORDATA : tilleul de Hollande.	12, rue Dominique Vincent.	Très grand exemplaire de cette essence répandue mais souvent frappée de sénilité dans le Grand Lyon. Bon état. Arbre à l'extrémité d'une rangée.
FAGUS SILVATICA f. purpurea:Hêtre pourpre	5b rue du Mont Verdun	Essence rare sur la métropole et arbre de belles dimensions

RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS
Champagne-au-Mont-d'Or

Numéro de secteur	Localisation	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Chemin du Coulouvrier - Parcelle BC174	50%	PLUS, PLAI dont 30% mimimum de PLAI

SECTEURS DE TAILLE MINIMALE DE LOGEMENTS
Champagne-au-Mont-d'Or

N° de secteur	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme de logements soumise à la servitude de taille ou de typologie	Taille minimale ou typologie des logements
1	Constructions neuves ou changement de destination à partir de 400m2 de surface de plancher créée	50%	T3 et plus
1	Constructions existantes à destination d'habitation, opération de plus de 3 logements créés ou plus.	50%	T3 et plus

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE
Champagne-au-Mont-d'Or

Numéro de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction existante à destination d'habitat	À partir de 4 logements créés	25%	PLUS-PLAI-PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Entre 400 et 800 m² de surface de plancher	20%	PLUS-PLAI-PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 800 m² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI dont minimum 30% de PLAI et maximum 20% de PLS